

Publié le 3 mars 2016

La sûreté urbaine, nouvelle offre de service des Epl

Forte de son expérience en matière d'aménagement et de construction, la Société d'équipement du Rhône et de Lyon (Serl) propose une nouvelle offre de services sur la sûreté urbaine. Répondant à une demande croissante, ses diverses prestations peuvent aller du diagnostic aux préconisations.



Depuis un peu plus de 2 ans, la [Serl](#) se positionne sur le développement de la sûreté urbaine. *"Nous avons formalisé ce que nous faisons sur tous nos dossiers d'aménagement ou de construction. Il s'agissait jusqu'alors d'éléments d'action parmi d'autres. L'idée a été de les rassembler et de les formaliser pour en faire une offre cohérente"*, explique **David Cortier**, responsable des relations institutionnelles.

La sûreté, un "plus" à proposer aux autorités

La Serl a été précurseur en matière de filialisation. *"Notre objectif était de constituer un pack global sur la ville intégrée"*, poursuit-il. *La sûreté intervient ici au même titre que nos autres offres : énergies renouvelables, portage immobilier d'opérations complexes, services aux entreprises et à leurs salariés... La sûreté constitue un « plus » à proposer aux autorités qui nous mandatent"*.

Opérationnelle depuis 2015, cette nouvelle offre se traduit tout d'abord par la production d'**études de sûreté et de sécurité publiques** (ESSP), en application de la [loi du 5 mars 2007](#) sur la

prévention de la délinquance, qui impose aux porteurs de projets de se préoccuper de la sûreté sur leur opération. "Les ESSP, réalisées pour des maîtrises d'ouvrage publiques ou privées, s'effectuent dans le cadre d'une nomenclature officielle, très normée", précise **Elisa Doubet**, chef de projet et autre référent sûreté à la Serl. Exemples : des lycées, un cinéma, un quartier en mutation urbaine à Dijon...

Une offre de services adaptés

La Serl a également développé une offre de service à la carte, adaptée aux demandes. Avec trois composantes : le diagnostic, l'analyse et les préconisations. Il s'agit de pouvoir répondre à la diversité des besoins exprimés. La Serl a répondu à la consultation en cours d'un département pour l'analyse de sûreté de l'ensemble de ses **collèges**. Ce département veut savoir si des travaux sont ou non nécessaires. Une interrogation partagée par la région qui réfléchit à l'installation de portiques et de caméras à l'entrée des **lycées**. Dans le contexte actuel, la nouvelle offre de la Serl répond assurément à une forte attente en matière de sûreté urbaine.

Philippe Pottière-Sperry